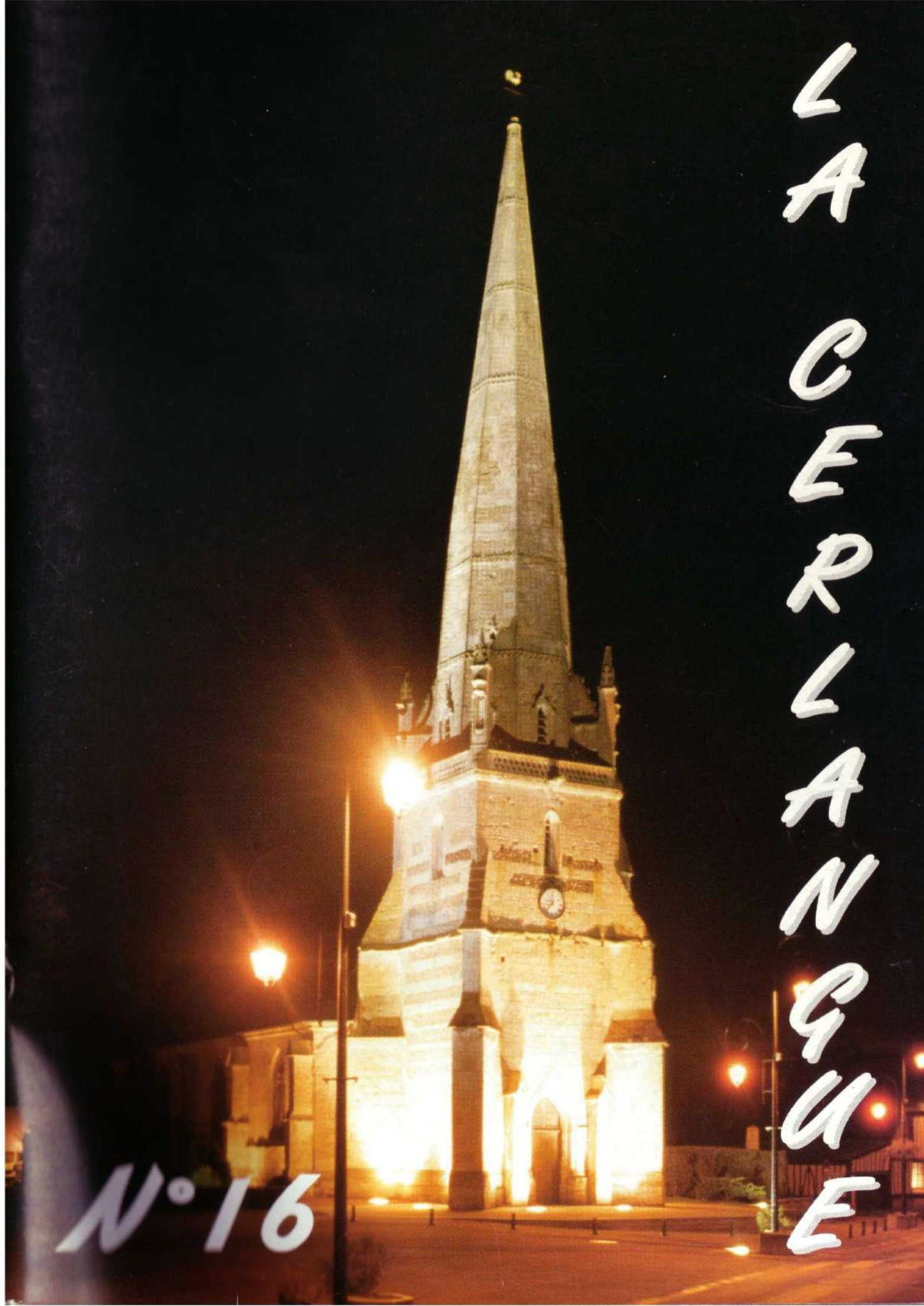


L
A

C
E
R
R
L
A
N
G
U
E

N° 16



BIENVENUE A 1999



ET A L'EURO



VOEUX COMMUNAUX

Le 9 janvier 1999, à la salle polyvalente, ont eu lieu à la fois l'inauguration des nouvelles classes et la présentation des voeux communaux, en présence comme à l'accoutumée des maires du canton, des représentants des administrations de l'état, du personnel communal, des enseignants, des présidents des associations, des membres des diverses commissions, et des habitants des divers hameaux du village.

Nous avons souhaité la présence de nombreux Cerlanguais, invités cette année par voie de presse. Certains ont répondu "présents" et nous les remercions, mais il faudra faire mieux l'année prochaine! Rendez-vous est pris pour tous à la salle polyvalente.



Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Je suis heureuse au nom du Conseil Municipal, de vous souhaiter une bonne année pour la dernière fois de ce siècle. Très sincèrement je vous adresse à tous mes meilleurs vœux.

L'heure est venue de faire le bilan des moments forts de l'année 1998.

- Nos jeunes Cerlanquais, ainsi que leurs parents, garderons, je l'espère, un bon souvenir du centre de loisirs qui leur a permis de découvrir toutes sortes d'activités et de jeux pendant les mois de juillet et août.

- Le 12 juillet, vous vous souvenez, la France devenait championne du monde de Foot. La Cerlanque n'est pas Paris, évidemment mais quel élan d'unité. Ce qui a été formidable, c'était de voir cette foule animée du même sentiment de joie, eh oui, c'était la fête.

- En septembre, nos enfants du CM 1 et CM 2 faisaient leur rentrée scolaire dans les locaux flambants neufs.

- En décembre, je signais l'acte notarié, ainsi la commune devenait propriétaire d'une réserve foncière de 4 ha, à la Mare des Chaudières.

Et enfin Noël 98, le beau clocher de notre église Saint Léonard s'illumine, marquant de loin le village de La Cerlanque. La mairie se signale également, nous avons ainsi un cœur de village dans la lumière.

Je souhaite que cette lumière soit le symbole du bien être et du bonheur dans toutes les familles de La Cerlanque. C'est ce message de gaieté et de force que je voudrais partager avec vous tous, tout au long de cette année 1999.

N. COTE

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 02 35 20 50 56

Fax 02 35 55 06 51

- mardi de 10 H à 12 H
- mercredi de 10 H à 12 H
- jeudi de 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE

- Jeudi de 17 H à 19 H, et sur rendez-vous

ADJOINTS

- Mardi de 10 H à 12 H, Mme L'HERYENAT
- Jeudi de 17 H à 19 H, MM. AUBRY ou LEGENTIL

oOo

SYNDICAT D'EAU

☎ 02 35 55 06 71

- lundi et jeudi de 14 H à 18 H

CULTE CATHOLIQUE

Paroisse Sainte Thérèse des Ponts de Seine

☎ 02 35 20 51 47

Eglise Saint Léonard de La Cerlangue

Messe à 11 h le 3ème dimanche du mois

MARS 1999

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans quelques jours, le 33^e recensement de la population va commencer. Le 8 mars, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste, d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Sa charge de travail est importante : plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de logements à recenser. Nous vous demandons de l'aider dans sa tâche. De même, il pourra vous conseiller si vous avez des difficultés pour répondre à certaines questions. Il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance.

Notre village comptait 1030 habitants lors du dernier recensement en 1990.

Combien sommes-nous en 1999 ?

Quelles sont les principales caractéristiques de notre population ? Comment ont évolué nos conditions de logement ? Quels sont nos besoins pour le futur ? Le recensement organisé par l'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) va permettre, grâce à chacun d'entre nous, de répondre à ces questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux, culturels, etc., dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

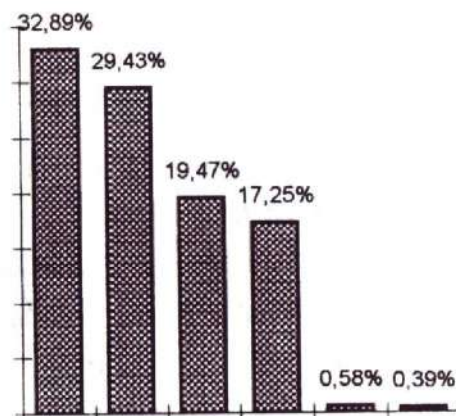
Nous vous remercions de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre village.

BUDGET PRIMITIF 1998

FONCTIONNEMENT

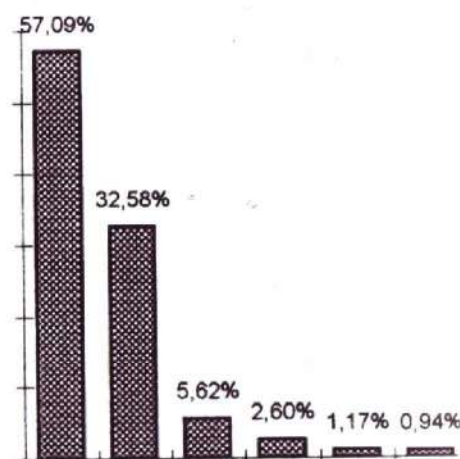
DEPENSES 4 276 690 F

1 406 500 F	Charges à caractère général	32,89%
1 258 800 F	Charges de personnel	29,43%
832 460 F	Charges de gest courantes	19,47%
737 720 F	Prélévt pour investissements	17,25%
24 710 F	Charges diverses	0,58%
16 500 F	Charges financières	0,39%



RECETTES 4 276 690 F

2 441 640 F	Impôts et taxes	57,09%
1 393 550 F	Dotations subv participations	32,58%
240 500 F	Excédent 1997	5,62%
111 000 F	Produits des services	2,60%
50 000 F	Atténuation de charges	1,17%
40 000 F	Autres prod de gest courante	0,94%



BUDGET PRIMITIF 1998

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunt	10 150	FCA	460 000
Déficit antérieur	478 470	TLE	56 000
Matériel divers	70 000	Excéd. fonct.	1 160 000
		Vir. sect. fonct.	737 720

projets financés en partie par :

10è tr. éclairage	15 330	Synd. électrique	10 000
11è tr. éclairage	493 590	Synd. électrique	255 190
VC 3 rue St Jean	18 000		-
Triangle St J. d'Abb	-	Subv. C.G.	28 000
Vitraux St J. d'Abb	180 000	Subv. C.G.	27 000
		Subv. Etat	58 000
Rés. fonc. terrain	820 000		-
Rés. fonc. études	12 120		-
Clas. préau - travaux	1 600 000	Subv. DGE	445 000
matériel	130 000	Subv. C.G.	370 000
		Subv. SIVOM	449 000
Terrain de boules	-	Subv.	14 000
Eclairage église	45 000		-
Sente rur. St J. d'Ab	70 000		-
Clôture tennis	40 000	Subv. C.G.	13 000
Parking Salle Polyv.	160 000	Subv. C.G.	38 000
Réf. VC 15 - VC 25	250 000	Subv. C.G.	79 000
TOTAUX	4 392 660		4 392 660

EVOLUTION DE NOS DECHETS

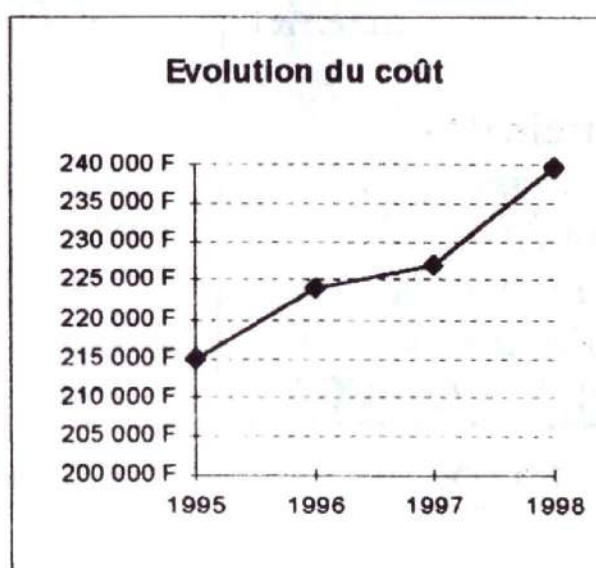
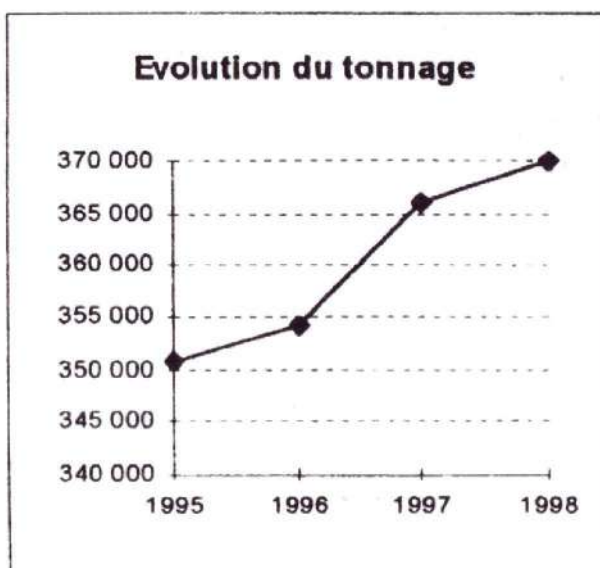
Devant l'augmentation du tonnage de nos ordures ménagères, le conseil municipal s'interroge. Nous sommes de toute évidence loin du tri sélectif : l'étalage des ordures "dites ménagères" sur les trottoirs le mardi matin, jour de la collecte, pose question. C'est décevant d'y voir des papiers, cartons, des branches, ou autres morceaux de bois et ferraille.

Les containers pour les verres, les bouteilles plastiques, les papiers et cartons, existent, devant le restaurant scolaire.

La déchetterie de St Romain fonctionne maintenant depuis le printemps 98, utilisez la.

Ordures ménagères

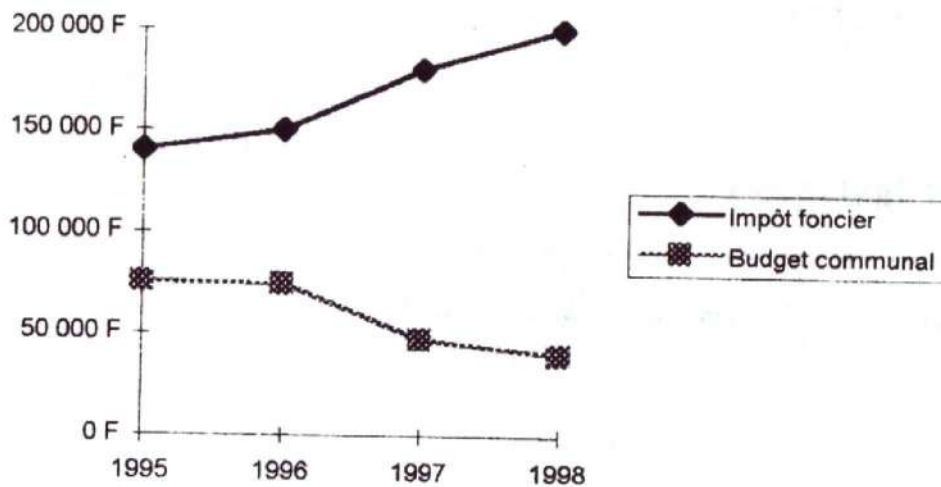
Année	Poids Kg	Coûts		
		Collecte	Incineration	Total
1995	350 810	81 557 F	133 391 F	214 948 F
1996	354 080	87 201 F	136 676 F	223 877 F
1997	366 090	89 285 F	137 926 F	227 211 F
1998	370 000	92 870 F	146 915 F	239 785 F



Répartition des charges

Sur la feuille d'impôts fonciers vous voyez apparaître votre taxe d'ordures ménagères. Celle-ci augmente depuis plusieurs années, ainsi l'usagé participe aux frais de collecte et d'incinération.

Année	Impôt foncier	Budget communal
1995	140 000 F	74 949 F
1996	150 000 F	73 877 F
1997	180 000 F	47 211 F
1998	200 000 F	39 775 F

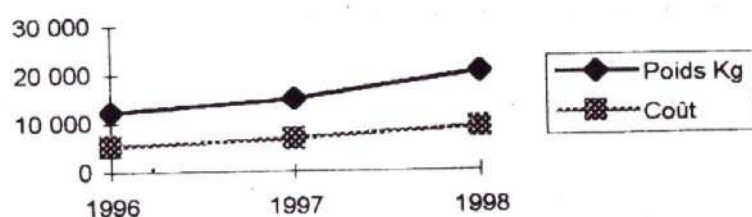


Papiers

Les papiers et cartons sont recyclés, la commune perçoit une indemnité proportionnelle au poids collecté, ce qui pour l'année 98 représente environ 5 100 Francs.

Année	Poids Kg	Coût
1996	12 130	5 280 F
1997	14 742	6 684 F
1998	20 164	8 777 F

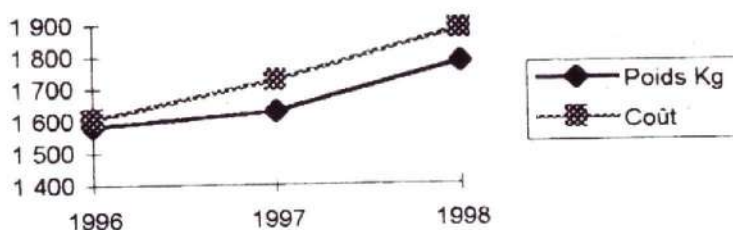
Enlèvement des papiers



Plastiques

Année	Poids Kg	Coût
1996	1 582	1 607 F
1997	1 628	1 723 F
1998	1 778	1 881 F

Enlèvement des plastiques



EST-CE NORMAL. ?

La vie, la lumière, comment et pourquoi certains préfèrent la nuit ?

C'est vrai dans l'obscurité, on peut faire des "conneries", on risque moins d'être vu. Casser, détériorer, pourquoi?

C'est navrant de constater que, à La Cerlangue comme ailleurs, le vandalisme existe. Actuellement, il semble que le restaurant scolaire en soit la cible .

Depuis 1 an, les dégâts suivants ont été constatés :

- Les gouttières (qui servent de mas de cocagne).
- Les serrures bouchées par de la bougie fondue.
- Les poignées des portes sectionnées ou tordues.
- Les grilles de ventilation enfoncées, peut-être en vue d'y cacher un trésor !! ou autre.
- Quant à la porte d'entrée, la clé n'est jamais au goût du Jour.

La gendarmerie en a été avisée, et récemment une plainte a été déposée par la municipalité. Attention, est-il utile de préciser que les parents sont responsables des actes de leurs enfants.

Combien ça coûte ?

Le montant de la réparation des dégâts s'élève à 12 500 F.

N'oublions pas que tous les Cerlanguais contribuent au budget communal.

SAVIEZ-VOUS QUE

La loi du 22 mars 1890 a donné aux communes la possibilité de se regrouper. La création des districts et communautés urbaines remonte aux années 60. Mais déjà la révolution de 1789 avait imposé au territoire français d'être divisé en départements, districts, cantons, et municipalités.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 30 juin 1998, le Conseil Municipal approuve l'arrêté du préfet fixant le périmètre de la communauté de communes :

La Cerlangue, Etainhus, Graimbouville, La Remuée, Saint Aubin Routot, Saint Laurent de Brèvedent, Saint Vigor d'Ymonville, Sandouville, Epretot, Gommerville, Oudalle, Sainneville sur seine Saint Gilles de la Neuville, Saint Romain de Colbosc, Saint Vincent de Cramesnil, Les Trois Pierres.

Le 13 octobre 1998, le Conseil nomme deux titulaires :

Madame COTE et Monsieur HAUZAY,
Messieurs RENAULT et AUBRY (comme suppléants)
représentant LA CERLANGUE au conseil de la communauté de communes, et adopte les statuts de celle-ci ; des compétences économiques et environnementales complétant celles de l'ancien S.I.V.O.M..

En effet, le S.I.V.O.M. qui a vécu 30 ans, est une structure qui est devenue inadaptée aux nouvelles exigences de la vie économique actuelle.

La communauté de communes est une structure à fiscalité propre. Pour ne pas alourdir la pression fiscale des habitants, les taux d'impôts communaux vont devoir être revus à la baisse.

De surcroît, la communauté de communes de SAINT ROMAIN marque bien le désir de conserver son identité cantonale rurale afin de préserver une certaine indépendance vis à vis de ses voisins.

Le 14 décembre 1998, Monsieur le Préfet confirme la création de la communauté de communes de Saint Romain de Colbosc.

Le 9 janvier 1999, par vote des délégués des 16 communes membres, le bureau s'installe et se compose comme suit :

- Président	Monsieur CASTAGNET
- 1 ^{er} Vice-président	Monsieur MERVILLE
- 2 ^e Vice-président	Monsieur DUPE
- 3 ^e Vice-président	Monsieur LECLERC
- 4 ^e Vice-présidente	Madame COTE

Félicitations au Président, Monsieur CASTAGNET qui a 2 ans pour mettre *le train sur les bons rails*. En effet, il a confirmé publiquement son intention de ne pas se représenter aux élections municipales de 2001.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le début de l'an nouveau a connu la réalisation complète du renforcement eau et de l'extension du réseau d'assainissement sur la Départementale 112, commencés fin 1997. La station de lagunage a également été réalisée, ce qui a permis le raccordement des habitations se trouvant sur le passage de ces travaux, réalisés pour un coût de : 4 526 500,00 francs TTC.

La réfection du réservoir du château d'eau de Saint Jean d'Abbetot, ainsi que la mise aux normes, suivant les préconisations des Services de la D.D.A.S.S. ont été exécutées. En accord avec les Bâtiments de France, la peinture extérieure a été refaite.

Les renforcements eau Hameau de Bacqueville à Saint Vigor et Départementale 39 à La Cerlangue ont été subventionnés. Il en a été de même pour l'extension assainissement à Tancarville, en cours de travaux actuellement.

Pour l'assainissement Hameau de Bacqueville, le dossier a été repoussé. Il a en effet fallu procéder à l'élaboration d'un schéma d'assainissement sur Saint Vigor. Cette étude, effectuée dans de brefs délais, a permis l'attribution de la subvention assainissement fin juin.

Pour cette tranche, et pour les renforcements eau, l'adjudication a eu lieu le 15 octobre après toutes les formalités administratives, les travaux commenceront début janvier.

Cinq dossiers de travaux pour 1999 ont été transmis au Conseil Général. Souhaitons que ceux-ci bénéficient d'une subvention afin de mener à bien nos projets.

La demande de périmètre de protection du forage remonte à 1993. L'enquête publique s'est déroulée début 1998, et l'arrêté préfectoral a été signé le 12 octobre dernier.

A la demande des Services Préfectoraux, un plan d'épandage des boues de la station de Tancarville a également été réalisé.

Le forage, mis en service en 1994, reste toujours performant, la distribution de l'eau n'ayant pas été perturbée, malgré les intempéries des derniers mois. L'objectif du Syndicat est de délivrer une eau de qualité aux abonnés.

Le Président



ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Cette association gère les services d'aide ménagère, de garde à domicile, d'information service ainsi que le service de Coordination Gérontologique.

Ces services sont regroupés à l'Hôpital Local de Saint Romain de Colbosc (sauf le service d'Information Service qui maintient ses permanences à la Mairie de Saint Romain de Colbosc).

Un numéro de téléphone unique pour les trois services a été mis en place

☎ 02.35.30.04.85

Le matin de 9 h à 12 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 17 h
du lundi au vendredi

La secrétaire coordinatrice, Madame FOLLAIN a pour mission :

- d'orienter les demandes vers les services existants : le service d'aide ménagère, le service de garde à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, le service de repas à domicile.
- de faire le lien entre les familles, les bénévoles, les mairies, les services sociaux et hospitaliers.
- de remplir une fonction de secrétariat : compléter les dossiers d'aides, des documents...
- de renseigner les familles et les personnes à propos des lois sociales et les services gérontologiques.

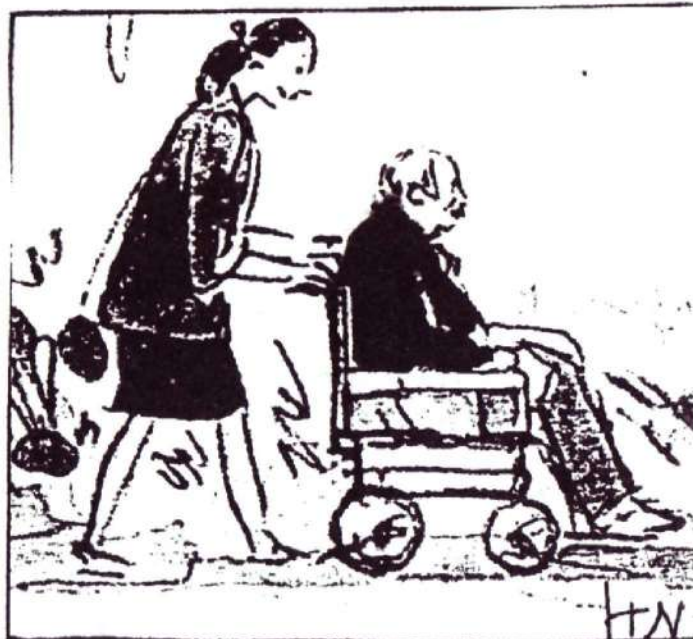
Définition de l'aide à domicile

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un travail matériel, moral, social, contribuant à leur maintien à domicile. Elle exécute les tâches ménagères et les activités de la vie quotidienne : l'entretien courant de l'habitation, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas et les soins élémentaires d'hygiène. Elle assure également une présence auprès de la personne âgée : Accompagnement lors d'une promenade, d'un jeu...écoute et apport d'un réconfort et permet donc de garder le contact avec l'extérieur.

Selon les ressources et l'état de santé de la personne âgée une prise en charge est faite soit par

- le service d'aide ménagère géré par Madame COURSEAUX ou
- le service de garde à domicile géré par Mesdames FOLLAIN et COURSEAUX.

AFIN D'ORGANISER LE MIEUX POSSIBLE UN RETOUR A DOMICILE LORS D'UNE HOSPITALISATION, IL EST IMPERATIF DE PREVENIR LE SERVICE DE COORDINATION AVANT LA SORTIE DE L'HOPITAL.



DE CE FAIT, LA PERSONNE PEUT BENEFICIER RAPIDEMENT DES AIDES PROPOSEES.

PAC EUREKA

CANTON DE ST ROMAIN

La Mutualité Sociale Agricole et la Fédération Départementale des Aînés Ruraux proposent un programme intitulé **Remue-Meninges** ou remède aux « trous de mémoire », dans le cadre d'une action préventive du vieillissement cérébral.

Qu'est ce que le PAC EUREKA ?

C'est un programme efficace et divertissant pour améliorer sa mémoire, qui comporte 16 séances collectives (15 personnes environ), comprenant chacune 5 exercices :

1 séance de préparation

8 séances programmées à un rythme hebdomadaire

7 séances dont le rythme est modulé en fonction du souhait des participants.

Le but : Entretenir et stimuler les fonctions cérébrales (retrouver les objets égarés à partir de repères, se souvenir des noms, des choses à faire, à acheter..)

Acquérir les moyens de mémoriser les informations (à la radio et à la télévision) lors des conversations, développer l'esprit d'observation, enfin s'exercer à gérer au mieux le quotidien.

Ces séances auront lieu à la salle communale de
LA CERLANGUE

S'inscrire au N° de téléphone :: **02 35 10 42 32**
(Madame **MAUGER** à GODERVILLE)

A PROPOS DES ECOLES

Lors du concours « *KANGOUROU* », de mathématiques des collèges, nous avons eu le plaisir de relever dans la presse les résultats de nos jeunes cerlanguais fréquentant le collège André SIEGFRIED de ST ROMAIN. Nous les félicitons pour leur participation et tout particulièrement pour leur classement à ce concours international.

Durant toute une année scolaire, les CM2 de la classe de Madame LABY ont correspondu avec les élèves du CM2 de Madame LEGENDRE (école Louise Michel du HAVRE). Par cette correspondance assidue, ils se connaissaient déjà, et les retrouvailles de fin d'année ont été joyeuses. Accueil en musique, petit voyage en forêt de Brotonne, puis un goûter avec échange de petits souvenirs avant de se séparer.



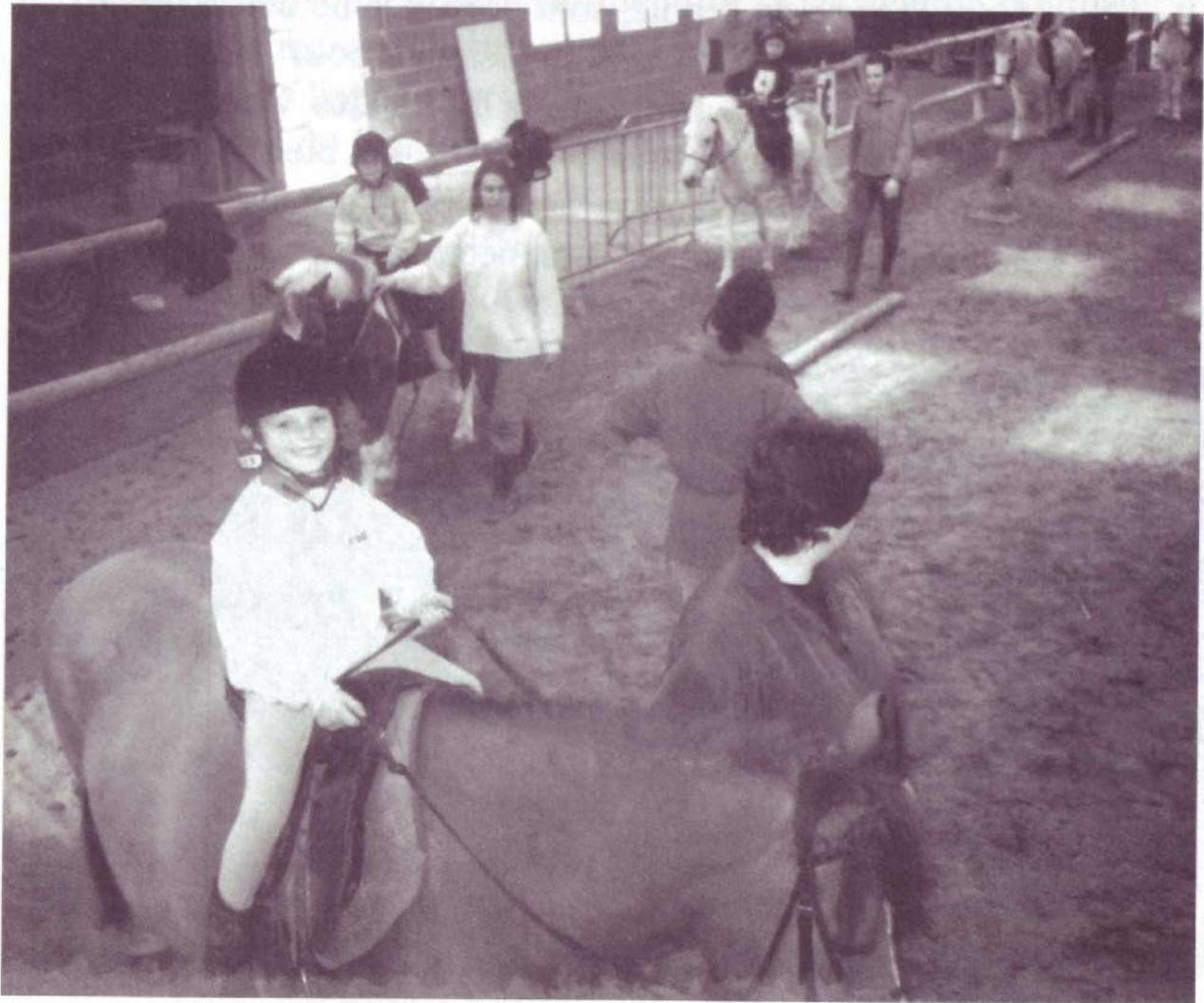
CLASSE DE DECOUVERTE AU PONEY CLUB DU CENTRE EQUESTRE DE ROUELLES (Classe de Moyenne et Grande Section)

Nous avons passé trois journées au Poney Club. Vanessa, la monitrice nous a accueillis et nous a expliqué les consignes de sécurité auprès des poneys puis nous a présenté les poneys : Soleil, Flicka, Tequila, Réglisse, Utopy, Vroum.

Nous avons fait des jeux à poney pour être plus à l'aise dans sa selle et nous avons appris à faire avancer, arrêter et diriger notre poney vers la droite ou la gauche. Pendant ce temps, un autre groupe était avec une stagiaire pour faire le pansage du poney et apprendre les différentes parties du corps, le matériel et l'alimentation du poney.

Le dernier jour, nous avons fait du trot. C'était très bien. Le plus difficile était de monter sur le poney ; heureusement que les parents étaient là pour nous aider ! Pour descendre, il fallait faire le « toboggan » le plus vite possible. C'était marrant. Que de souvenirs !





RENTREE SCOLAIRE 98/99

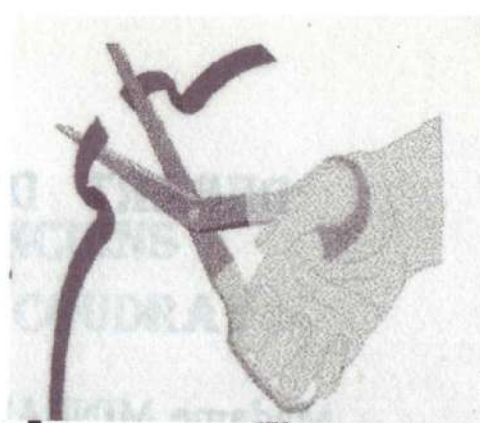
Paraît-il qu'il faut laisser du temps au temps, le regroupement de toutes les classes tant évoqué dans nos précédents bulletins a eu lieu en septembre dernier. Il facilite la gestion du groupe scolaire, l'utilisation dans de meilleures conditions du restaurant, de la salle informatique, de la salle polyvalente par tous les élèves, de même que la bibliothèque (en cours d'installation).

VOIRIE

Le danger que représentait la sortie des classes sur le CD 39 n'existe plus. Quelques aménagements aux abords de la salle polyvalente et donc de l'école, sont prévus. Une demande de subvention a été adressée au Conseil Général pour ainsi finir l'espace scolaire. Quant à la route de la Mare des Chaudières, l'étude de son élargissement, confiée à la DDE, est bien avancée ; là aussi la demande de subvention a été transmise au Conseil Général. L'acquisition de terrains sera nécessaire et ce dossier constitue le gros chantier pour l'année 1999.



INAUGURATION DES CLASSES



En l'absence de Monsieur le Sous-Préfet, le 9 janvier à 15 heures, Madame le Maire a confié l'agréable mission de couper le symbolique ruban, à Monsieur Charles REVET, Président du Conseil Général, marquant ainsi l'inauguration officielle des nouvelles classes.

En présence de Monsieur CASTAGNET, Président du SIVOM, Monsieur SAULOT, Inspecteur de l'Education Nationale, les enseignants, l'ensemble des Maires du canton et des Cerlanguais, Madame COTE a fait visiter les deux nouvelles classes, différemment agencées, selon le souhait des enseignants. Le préau qui les sépare fut remarqué pour sa conception originale. Madame le maire a donné quelques chiffres.

Coût total de l'opération :	1 860 000 TTC
Subventions du Conseil Général	430 000
S.I.V.O.M	420 000
Etat (DGE)	440 000

Lors de son allocution, Madame COTE a adressé des remerciements à Monsieur BELLET, architecte, pour le bon suivi du chantier, face aux difficultés rencontrées lors du dépôt de bilan de l'entreprise de "gros oeuvre".



DEPART DE MADAME MINEAU

Madame MINEAU a souhaité cesser son activité. En son honneur une manifestation de sympathie a été organisée avec remise de quelques souvenirs de la part des enseignants, de ses collègues et de la Municipalité..

Assistaient à cette réunion les divers commerçants avec lesquels elle était en contact depuis des années.. Il y avait 19 ans que Madame MINEAU était au service des enfants avec beaucoup de savoir-faire et de patience ; désormais elle pourra consacrer plus de temps à sa famille et à ses loisirs.

Quant à Madame COLOMBEL que les enfants appellent volontiers *JOCELYNE*, tout semble aller pour le mieux dans la succession.



VOYAGE DES ANCIENS VERS LE CLOS DU COUDRAY

Ce 4 juin dernier fut une belle journée ensoleillée, idéale pour apprécier la visite du Clos du Coudray. Comme à l'accoutumée, nous avons pris le chemin des écoliers, avec un arrêt petit déjeuner, une visite à St Wandrille où des groupes se formèrent pour apprécier l'abbaye et le parc, la boutique garnie certes d'objets et livres religieux, mais aussi d'artisanat et confiseries de toutes sortes. Puis direction BOSC LE HARD pour le déjeuner.



Information de dernière minute

Cette année, afin de pouvoir rassembler le plus grand nombre d'Anciens, nous avons pensé qu'un déjeuner à La Cerlangue serait une solution qui pourrait satisfaire tous ceux qui hésitent à se déplacer en car pour raison de santé..

NOCES DE DIAMANT

Le 26 octobre 1938, Mauricette FOURNIER épousait Lionel LETHEUX à la mairie de St VIGOR D'YMONVILLE. Ils avaient 21 ans.

Ce samedi 31 octobre 1998, devant *MARIANNE* et 60 ans après, ils ont écouté, entourés de leurs enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, la lecture de leur acte de mariage faite par Madame COTE, maire.

Monsieur MARICAL, maire honoraire de St VIGOR, sur leur demande, assistait Nadine COTE. Par ailleurs, ils avaient souhaité la présence de l'abbé GOSSET, bien connu de la famille, pour cette célébration.

Monsieur l'abbé GRENIER, nouveau prêtre de notre paroisse Ste Thérèse des Ponts de Seine, les comblait de bonheur en acceptant d'être *remplacé*.

Quelle belle journée ! disaient-ils, visiblement ne faisant aucune allusion au temps pluvieux du jour. Mais ne dit-on pas : mariage pluvieux, mariage heureux....même 60 ans après.



SAVIEZ-VOUS QUE

Les registres d'état civil ne sont tenus par la commune que depuis la révolution. Le terme de " MARIANNE " désignant la république est apparu en 1792. C'est après 1877 que son buste apparaît dans les mairies.



Rendez-vous pour les Noces de Palissandre (65 ans).

CENTRE DE LOISIRS

Notre commune a connu en juillet et août une certaine animation, créée par nos jeunes, encadrés par une équipe du FHOL très *professionnelle*.

Cinq animateurs en juillet, avec pour responsable ANAMI qui avait engagé, pour la préparation des repas du midi, Jocelyne COLOMBEL. Ainsi à la rentrée, certains enfants avaient fait connaissance avec leur future *restauratrice* scolaire, dans des circonstances idéales, en vacances les relations sont plus drôles et les repas plus marrants. Malgré un temps plutôt tristounet, les activités étaient nombreuses et variées.

AOÛT fit une entrée triomphale avec YOYO, directrice à la *hauteur* de toutes les situations, (voir photo ci-dessous) secondée par cinq animateurs, pour certains déjà connus des enfants.



Les activités de ce début d'août bénéficièrent d'un temps plus agréable pour le canoë kayak, le poney, le rallye découverte, le mini camp avec feu et veillée au cours de laquelle se profile la journée du lendemain avec la fabrication de choses plus insolites les unes que les autres, en bois, en métal, voire carton et étoffe... tout ceci en vue d'un spectacle de fin de séjour, tout imprégné de légendes.

SURPRIS PAR L'EXPLOSION DES SENS DE L'HUMANITÉ, LA FOLIE ET LA DÉMESURE ONT ENVAHI D'ENTHOUSIASME LES REGARDS HAGARDS.

DOMPTÉ DEPUIS LA NUIT DES TEMPS, LE FEU SACRÉ ÉTOUFFE LA LUMIÈRE NOIRE DU RÉEL POUR LAISSER PLACE À L'IMAGINAIRE.

UNE NUÉE DE CRÉATIONS ÉTRANGES A ENVAHI LA BULLE TERRESTRE ET LES RIRES ONT ÉCLABOUSSÉ LA POÉSIE

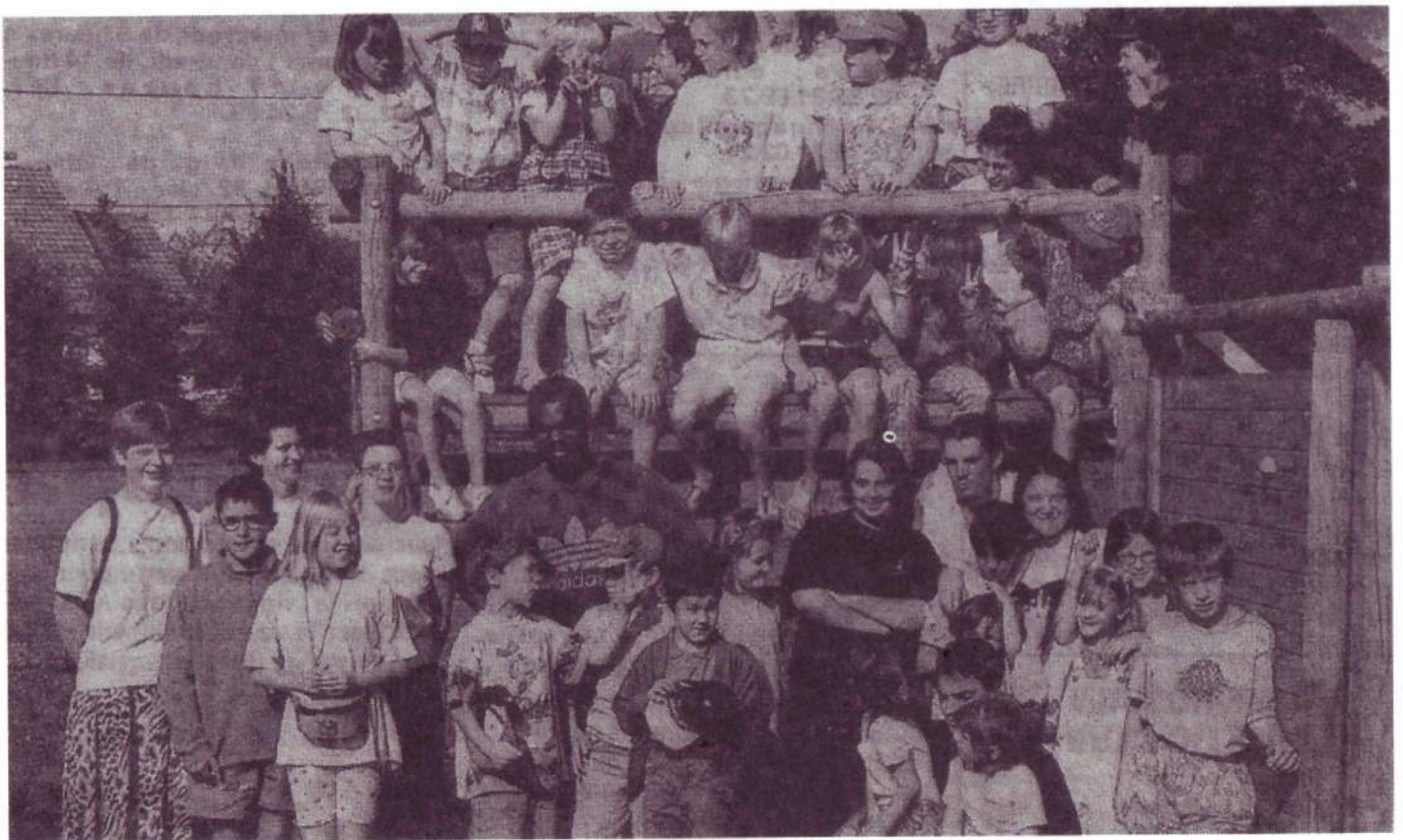
YOYO et son équipe

Le spectacle devait avoir lieu sur la place et autour de la Mairie, mais compte tenu de la pluie intermittente, les *artistes* se sont produits en salle (polyvalente) les gens du spectacle s'adaptent à toutes les situations! . Le nombreux public a applaudi le théâtre d'ombres chinoises, les concerts sur des instruments originaux et fabriqués avec les moyens du bord, mais quel plaisir d'inventer ! A noter que de temps en temps, des animaux imaginaires et fantastiques faisaient leur apparition au plafond de la salle polyvalente.... par magie.

Une petite amélioration du temps, nous a permis d'admirer un extraordinaire spectacle sur le terrain de tennis, avec François (animateur) en cracheur de feu et une belle démonstration de GRS (gymnastique rythmique et sportive) avec banderoles enflammées (.par Guillaume.).

Puis un sympathique bar roulant dont la construction a certainement demandé beaucoup de patience, nous attendait avec barman et barmaid proposant des rafraîchissements ... en attendant le pot de l'amitié et les petits fours de toutes sortes préparés par PIERROT, nous incitant à la dégustation dans une ambiance de fête réussie.

Nous pensons que le centre de loisirs a ouvert pour tous un horizon sur le monde associatif, la vie en commun, la solidarité ; il paraît évident que nos jeunes ont été guidés dans leurs jeux, dans leur façon de vivre les vacances en toute liberté, entourés de jeunes adultes sachant les écouter et les faire rêver ailleurs que dans un monde d'adulte.





DAVID
DUBOIS
DUBOIS
DUBOIS
DUBOIS

GUERIN Julien
DUBOIS
DUBOIS
DUBOIS



ETAT CIVIL 1997/1998

NAISSANCES

- BINAY Fanny	05 décembre
- MANOURY Mathilde	23 décembre
- DUHAMEL Célia	02 avril
- GAUDRY kélian	10 mai
- DEHAIS Ludwig	17 mai
- BREARD Emma	23 mai
- TROUVAY Elodie	30 mai
- GUERIN Julien	03 juin
- DOUBLET Antoine	16 septembre
- ACCARD Camille	25 octobre
- LEBOURGEOIS Lucie	05 novembre
- AUBRY Margot	20 novembre



DECES

- DEBRAY Eloi	27 mai
- LEBRUMENT Lucien	31 mai
- DHOTEL Roger	05 juin
- TURQUETILLE André	13 juin
- SERRE Lionel	29 juin
- SIEURIN Alain (RD 982)	12 novembre



MARIAGES

- Mickaël HAIZE**
Et Isabelle GUEROULT 04 avril
- Jérôme PICAULT**
Et Sandrine RENAULT 25 avril
- Yves QUESNEL**
Et Marie-Josée DAVIN 25 avril
- Laurent GIRARD**
Et Aurélie SAINT-MARTIN 02 mai
- Jean-Louis BLOOMFIELD**
Et Florence GREVERIE 04 juillet
- Vincent BAILLEUL**
Et Laurence DELAMARE 25 juillet
- Jean-François PILLEBOUE**
Et Patricia COUTELLE 29 août
- Marc LAIR**
Et Fabienne PETIBON 21 novembre

Histoire des écoles

de La Cerlangue (6)

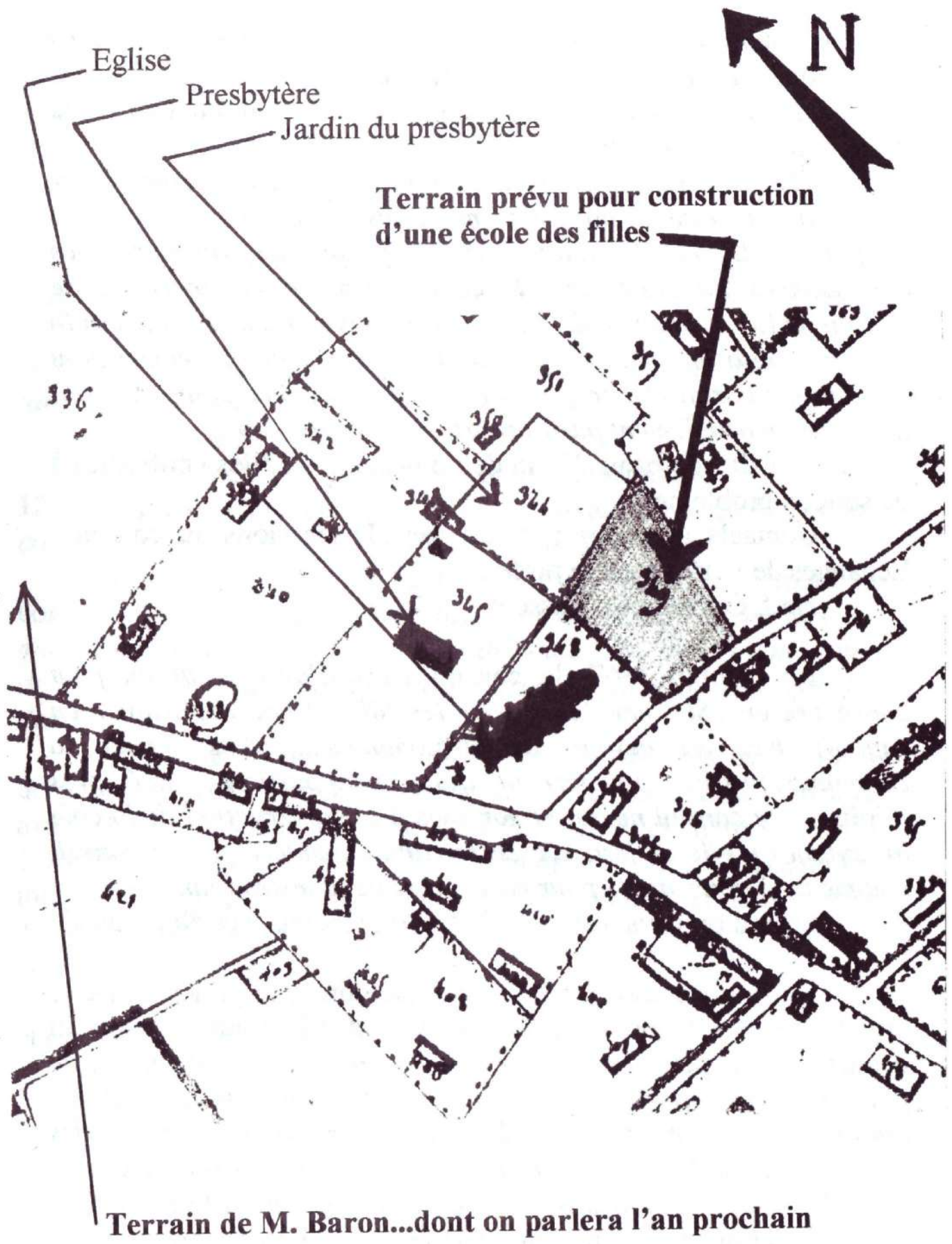
Résumé: En 1837, tout en évitant la destruction de Saint-Jean-d'Abbetot, la commune a réussi à acheter un immeuble à usage de mairie et d'école de garçons situé au lieu-dit « La Pépinière »

Les gros problèmes scolaires sont donc maintenant résolus; pendant une vingtaine d'années, on se contentera d'améliorer le patrimoine, notamment en 1853 où le conseil municipal estimera qu' « *il serait de la plus grande urgence que fût construite une citerne pour recevoir les eaux du toit de la classe et éviter par là que la cour de récréation ne se trouvât plus envahie par l'eau... »* Cette citerne sera construite à l'extrémité Est de l'école « *pour les besoins de la classe et de l'instituteur.* » Nos petits garçons auront donc les pieds au sec pendant leurs récréations.

Mais si nous parlions un peu des filles maintenant?

Celles qui sont scolarisées sont confiées aux bons soins d'une religieuse de la communauté d'Ernemont; la salle de classe et le logement de l'institutrice occupent une propriété appartenant à Mr Lemétais, louée par la commune moyennant un loyer annuel de 110F. Mais les conditions sont loin d'être idéales comme en témoigne une lettre du sous-préfet datée de 1864 : « *L'insuffisance de la maison en location affectée à la tenue de l'école des filles de La Cerlangue est depuis longtemps reconnue, et les rapports d'inspection ne cessent de signaler l'encombrement si nuisible à la santé des enfants et de l'institutrice ainsi qu'à la bonne direction de l'enseignement qui existe dans la salle de classe qui sert encore en même temps de cuisine pour l'institutrice.... »*

Pressée par l'autorité préfectorale, la municipalité finit par se déclarer prête à construire une maison d'école de filles sur « *un terrain qui lui appartient, situé près l'église, d'une contenance*



Eglise

Presbytère

Jardin du presbytère



**Terrain prévu pour construction
d'une école des filles**

Terrain de M. Baron...dont on parlera l'an prochain

d'environ neuf ares, borné au sud par un chemin public, au nord par le jardin du presbytère, à l'ouest l'ancien cimetière, et à l'est la mesure d'une ferme. » (Il s'agit du terrain municipal situé derrière le choeur de l'église)

Mais le sous-préfet ne l'entend pas de cette oreille: « *Par votre lettre du 4 de ce mois, vous me faites connaître que le conseil municipal de La Cerlangue a le projet de distraire des dépendances du presbytère de cette commune une parcelle de terrain de la contenance de 8 ares, pour servir d'emplacement à la construction d'une maison d'école de filles.... l'emplacement dont il s'agit me paraît être trop rapproché du cimetière pour qu'il soit accueilli favorablement par l'autorité supérieure... »*

C'était trop beau! Voilà de nouveau nos édiles confrontés à de sérieux problèmes.

Contacts avec des propriétaires...Discussions au conseil...
Echanges de lettres avec le préfet...

Bref, deux années passent.

En octobre 1867, le conseil « *est d'avis ... qu'on peut construire en 1868 une école pour les filles d'une importance en rapport avec les besoins de la commune... Mais comme la commune possède un terrain qui lui appartient, situé près l'église,... le conseil ne donne son avis à la construction de l'école qu'autant qu'elle se fera sur ce terrain, considéré par le conseil comme très convenable pour recevoir cette construction... »*

Quand on vous disait qu'ils étaient machus, ces Normands!

Le 13 décembre – il fallait s'y attendre – le préfet refuse le projet, prétextant que l'inspecteur d'académie trouve ce terrain beaucoup trop petit « *pour y installer convenablement une école pour 80 élèves contenant le logement de l'institutrice et d'une adjointe... »*. D'autre part, « *le bruit des exercices scolaires et des enfants pendant les récréations troublerait les offices religieux »*.

Foi de Cerlanguais, ce ne sont pas ces Messieurs-les-grands-fonctionnaires qui vont venir faire la loi chez nous!... se dit le maire qui, le 31 décembre, rappela à son supérieur que La

Cerlangue venait de se séparer scolairement de Tancarville qui possédait maintenant ses propres écoles, qu'en conséquence, « ...le nombre des jeunes filles qui fréquentent l'école en ce moment est de 52... Mr l'inspecteur demande 15 ares pour 80 élèves; 9 ares pourront donc suffire... »

Et vlan!

Puis, poursuivant à propos des nuisances: « ...Mr l'inspecteur objecte que les récréations des enfants troubleraient les exercices religieux. Il n'a point songé sans doute que les enfants assistaient à la plupart de ces exercices et que pendant les autres, ils ne sont point en récréation »

Ah! Mais!

Et devinez qui gagna ce combat épistolaire: le 30 mars 1868, le préfet annonçait que le terrain avait été « agréé comme convenable pour l'établissement de l'école »

Deux semaines plus tard, le conseil municipal votait la construction prévue, demandant toutefois au maire de « prendre les mesures nécessaires pour éviter les difficultés qui pourraient naître de la part de l'autorité diocésaine à cause du droit d'usage des desservants »

Enfin, le 15 novembre 1868, après quatre ans de palabres diverses, les conseillers pouvaient se frotter les mains, l'affaire avait été bien menée: le conseil de fabrique avait donné un avis favorable assorti de certaines conditions que l'assemblée municipale accepta (dont la construction d'un mur de deux mètres de haut « de manière qu'il ne pourra exister aucune vue ni aucun jour sur le jardin du presbytère. »

Le conseil municipal était d'accord; le conseil de fabrique était d'accord; le préfet était d'accord.

Tout baignait.

C'est alors qu'un petit grain de sable nommé « Mademoiselle Le Breton » allait enrayer cette belle machine si bien huilée.

(à suivre)

M. Auvray

LA VIE ASSOCIATIVE

Le 13 octobre 1998, le Conseil Municipal souhaite retirer des locaux scolaires les anciennes classes (dites des garçons) ainsi que la cantine.

SACHEZ QUE

L'occupation des anciennes classes (dite salle communale) et de la salle polyvalente concerne les activités des associations, certaines réunions de mairie ou autres autorisées par le Maire,. Nous espérons que l'établissement du planning pour le premier semestre 99 aura satisfait une majorité d'associations, et pensons, compte tenu des petits travaux effectués dans la salle communale, être en mesure au printemps, d'accorder des locations pour un vin d'honneur par exemple.

A LA CERLANGUE

CLUB DE DANSE

Vous ne connaissez pas encore notre Club. Notre professeur, Florence, nous enseigne le « Modern Jazz ».

Les cours ont lieu le Mardi de

- 16 h 30 à 17 h 30 : enfants de 4 à 7 ans,
- 17 h 30 à 18 h 30 : enfants de 8 à 11 ans,
- 18 h 30 à 19 h 30 : enfants de 12 à 17 ans,
- 19 h 30 à 20 h 30 : adultes.

L'ambiance y est sympathique, décontractée et chacune a à coeur de réussir son « apprentissage » afin de briller de « Mille Strass » le jour de notre spectacle, fin juin.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et vous verrez la satisfaction que vous tirerez de votre « passe-temps » lorsque vous vous direz « J'y étais et j'ai réussi, c'est Génial ! »

A toutes celles qui nous sont restées fidèles et à leurs parents, nous leur disons, Merci ; et bienvenue à toutes celles qui le souhaitent.

Florence, Evelyne et moi vous présentons nos meilleurs voeux pour cette année 1999.



ROSE Catherine

LA BOULE CERLANGUAISE

Comme chaque année , nous venons vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 99, et vous inviter à venir nous rejoindre au club.

En vacances vous jouez à la pétanque, alors pourquoi pas toute l'année dans votre village !

Les mardis après-midi, nous organisons des concours en doublettes mêlées réservés aux retraités et préretraités.

Nous donnons rendez-vous à nos adhérents et futurs adhérents le **samedi 6 mars** pour le 1^{er} concours de la saison 99 en doublettes formées.

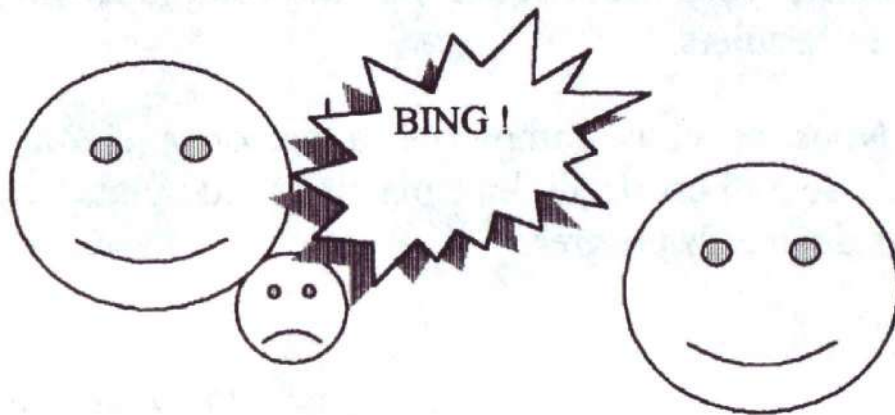


Robert et John, deux Présidents à la hauteur !



Le 24 mai 1998 :

Magnifique journée ensoleillée pour la venue à La Cerlangue des nos homologues et amis anglais du Club de Pétanque de **BASINGSTOHE**, dont **JOHN** est le président.





SUR SOIE, BOIS, TOILE

LOISIRS PEINTURE

Passion et Patience feront grandir vos talents.

Venez vous joindre à nous, les lundis de :

13 H 30 à 16 h 30 et 20 h 30 à 22 h 30.

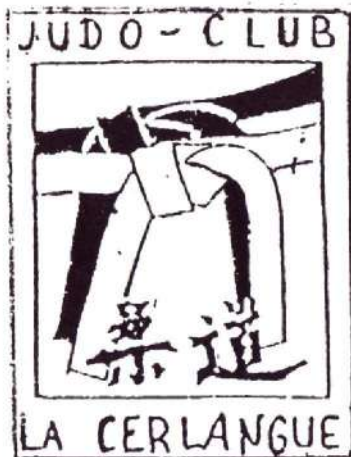
Vous pourrez peindre sur bois, sur soie, sur toile, sur fer et autres supports... :

- Les paysages de bord de mer (cela apaise notre "soif " et nous donne un souffle de fraîcheur).
- Les paysages selon les saisons, les printemps, les étés, les automnes et les hivers aux neiges monotones.
- Pourquoi pas le galop d'un cheval, une coupe de fruits ou une scène de la vie...
- Des fleurs : Depuis les temps les plus anciens, les fleurs sont une inépuisable source d'inspiration. Les fleurs sont toujours disponibles, vous ne risquez ni de vous ennuyer, ni de manquer de sujets.

Nous ne nous comparons à personne sinon à nous-mêmes.. L'essentiel est de se faire plaisir et ...de plaisir en plaisir nous ferons de grands progrès.

A Bientôt et Bonne Année.





RESULTATS SPORTIFS SAISON 1997 / 1998

LES FEMININES

Laetitia LUCAS, S. CRAQUELIN sont montées sur le podium départemental .

C.TURQUETILLE se hisse à la 3^{ème} marche en Normandie.

LES GARCONS

Poussins

David LENORMAND et Valère LEROY médaillés d'or au challenge Petits Tigres.

Benjamins

Hugo VASSE, 1^{er} district havrais.

Minimes

Julien DESJARDINS, Renald CRAQUELIN, Gérald MONNIER, David DRONY, et Guillaume VASSE montent sur le podium départemental. Denis PHAFF se classe 3^{ème} en interrégions. Bonne prestation à la coupe du jeune arbitre de Guillaume CHATEL.

Cadets

Damien LENORMAND 3^{ème} de Normandie, champion interrégional, participe au championnat de France et se classe 5^{ème} au France UNSS.

LES EQUIPES

CADETS : 1^{ère} du département, 3^{ème} de Normandie- participation au championnat de France.

JUNIORS : 2^{ème} du département, 3^{ème} de Normandie

9 COMBATTANTS : 3^{ème} du Département.

Les judokas de LA CERLANGUE et de la M.T.P. ST ROMAIN sont associés sous l'effigie POINTE DE CAUX.

N.B. Palmarès ci-dessus = résultats en bref obtenus par les adhérents de LA CERLANGUE.

L'équipe " CADETS " en route pour PARIS



Elle est vraiment, elle est vraiment PHENOMENALE !!!
Elle mérite bien d'être dans le journal ...

Le judo à l'honneur à La Cerlangue



LE JUDO CLUB DE LA CERLANGUE ET SES 120 ADHERENTS

TEMPS FORTS 1997/1998

- Octobre 1997 - Voyage organisé "Bercy Championnat du Monde
Avril 1998 - Stage de Printemps
1^{er} mai " - Vide-greniers
24 mai " - Participation au championnat de France par
équipe Cadets à Paris.
7 juin " - Tournoi annuel, participation de 300 judokas.

SAISON 1998 / 1999

Octobre 1998 - Soirée à l'italienne avec 165 convives.

Dates à retenir :

- 13 au 15 avril - Stage de Printemps
1^{er} mai - Vide-greniers
6 juin - Tournoi Annuel
30 juin - Voyage de fin de saison pour nos jeunes judokas





LE JUDO POUR TOUTE UNE VIE

Avec 550 000 licenciés, 37 000 ceintures noires, 1 200 arbitres, 5 600 affiliés, le succès remporté par le judo ne se dément pas. Il y a une raison toute simple à cela : quel que soit le niveau auquel on le pratique, le judo est une école de vie. Il nous aide à tirer le meilleur de nous-mêmes. Il nous apprend le respect, la tolérance, le goût de l'effort et du travail, la maîtrise de son corps, autant de valeurs dont on a besoin dans la vie de tous les jours.



Merci à tous ceux qui participent à la vie de
Notre club pour le plaisir des enfants.

BONNE ANNEE 1999

GYMNASTIQUE FEMININE

Les cours ont toujours lieu

Mardi de 14 H 15 à 15 H 15

Mercredi de 20 H 30 à 21 H 30

Le nombre d'adhérentes à notre club a un peu diminué par rapport à l'année précédente (35 au lieu de 40 personnes) mais nous comptons sur vous, Mesdames, pour le faire progresser.

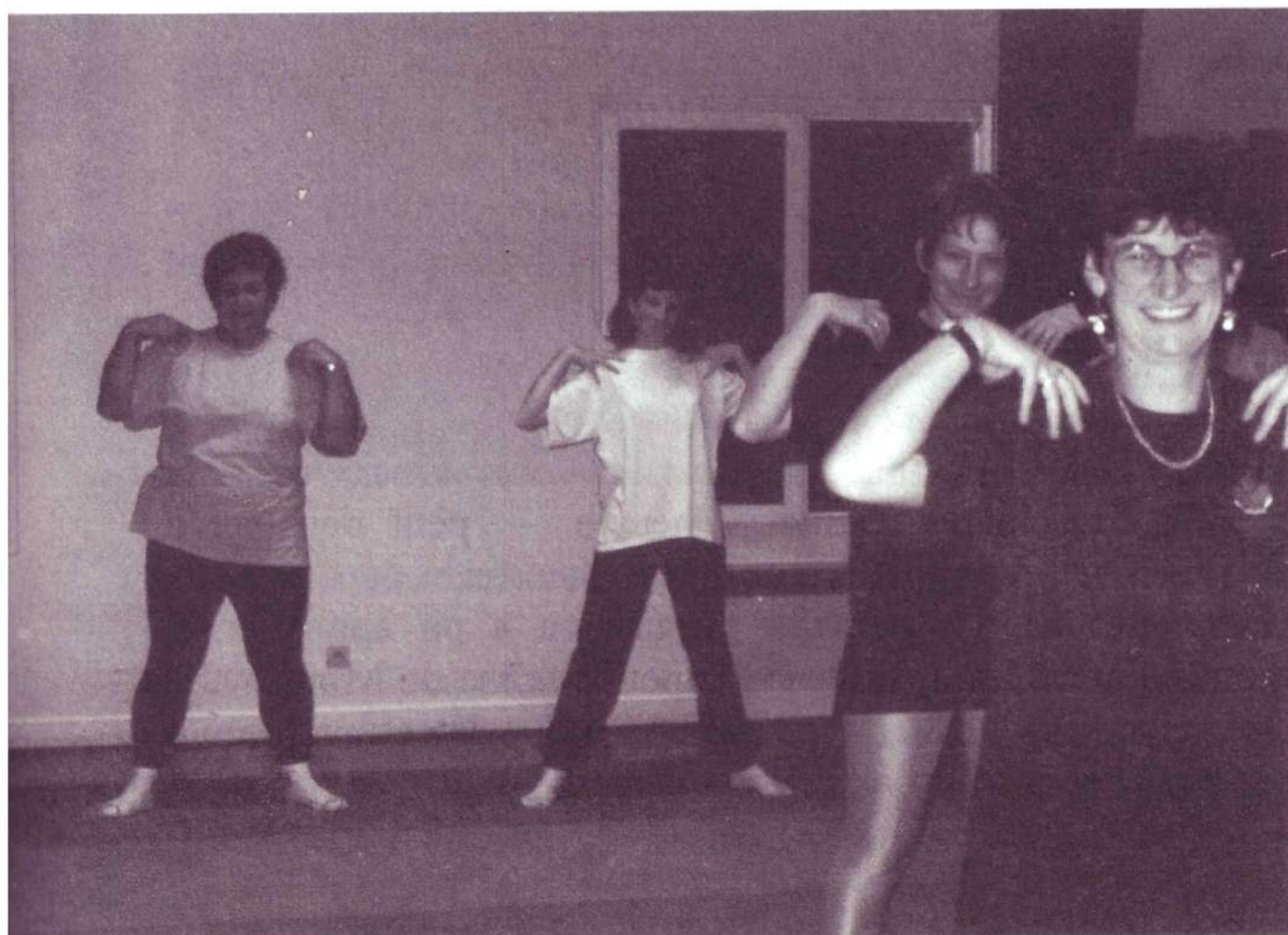
La gymnastique se fait en musique avec notre sympathique animatrice Florence PETITDEMANGE.



Nous aurons le droit à la galette des Rois en janvier et à notre petite fête de fin de saison avec notre marche autour du village.

Alors Mesdames, si vous aimez la *gym* en musique, venez nous rejoindre.

Responsable : **Evelyne BOUDIN**



CLUB DES AINÉS

Le club des Aïnés se réunit deux fois par mois sauf juillet et août ; les réunions ont lieu les premiers et derniers jeudis du mois.

Le club comprend 103 adhérents et les retraités qui désirent nous rejoindre sont priés de se faire connaître.

LES ACTIVITES

Tous les mardis, une équipe de marcheurs, ou à vélo se forme place de la mairie. Départ à 13 h 30.

Le 15.01 : Galette des Rois et un colis offert par le club aux 103 adhérents.

Le 29.01 : Un repas froid a été offert aux adhérents, 70 personnes autour des tables où régnait la joie de se retrouver.

Le 22.02 : Concours de dominos, 60 participants.

Le 29.03 : Concours de manille, 92 participants.

Le 31.03 : Spectacle à Yvetot (« *C'est magnifique* »).

Le 04.06 : Voyage annuel offert par la Municipalité aux anciens de la commune. Merci pour cette journée bien organisée et réussie.

Le 25.06 : Goûter – spectacle à Fauville en Caux organisé par le Conseil Général, très bonne prestation de la troupe de Georgie.

Le 03.09 : Voyage organisé par le club des Aïnés, dans la Manche, 70 participants. Départ 7 heures - petit déjeuner à Sannerville- visite du cimetière militaire américain de Colleville sur Mer – repas à La Pernelle où chacun a pu apprécier le panorama – l'après midi, visite de la petite église de Monfarville avec ses jolies fresques (une merveille !) – puis retour jusqu'à Foulbec pour l'apéritif avant de nous séparer vers 20 heures.

Le 08.10 : Repas au Babylone offert par le club, 77 participants ont répondu présents à l'invitation dont Mesdames COTE, maire et L'HERYENAT, et nos doyens, Monsieur Roger ROQUIGNY, Mesdames GUERET et PARMENTIER. Puis une tombola bien dotée fut tirée.

Le 18.10 : Concours de manille, 64 participants.

Le 31.10 : Nous avons eu la joie d'assister à la célébration des **NOCES DE DIAMANT** de M. et Mme Lionel LETHEUX.

Le 22.11 : Spectacle de "**PEQUEMELE EN CAUX**" avec Jean AVENEL, Josette DORE, Stéphane AVENEL.



Le 17.12 : Bûche de Noël.

Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos adhérents, Messieurs Lucien LEBRUMENT et de André TURQUETILLE.

LES AMIS DE L'EGLISE DE SAINT JEAN D'ABBETOT

Notre association a pu cette année organiser plusieurs manifestations qui ont mis en valeur l'Eglise de Saint Jean d'Abbetot et réuni un public enthousiaste.

D'abord le 17 mai, la fête des fleurs où nous avons fait appel à des horticulteurs qui ont embelli les abords de l'Eglise avec toutes leurs plantes (celles-ci pouvaient être achetées). A l'intérieur une exposition de peinture se dressait dans le choeur, tandis que des bouquets de fleurs séchées et des ensembles floraux décoraient la nef ; un concours de peintres amateurs a réuni une dizaine d'artistes qui ont su habilement nous dévoiler divers aspects de l'Eglise. Des prix les récompensaient.

Un apéritif et un buffet étaient préparés pour le public.

Le 27 juin, nous avons fêté la Saint Jean : l'après-midi et la soirée avec des jeux ; un buffet a regroupé une assemblée très chaleureuse ; toute la soirée fut animée par un petit orchestre très entraînant.

A la nuit nous avons allumé le Feu de la Saint Jean qui a réuni de nouveaux et nombreux spectateurs.

Nous devons signaler aussi qu'à l'occasion des Portes Ouvertes et de la Journée du Patrimoine en juillet et septembre nous avons reçu deux cents visiteurs, particulièrement intéressés par la découverte de l'Eglise et par les explications que nous pouvions donner. Notre Livre d'Or nous fait part de nombreux témoignages. A cette occasion nous avons éclairé par des spots les fresques de la crypte.

Toutes animations confondues en 1998 environ mille personnes ont évolué autour de l'Eglise de Saint Jean d'Abbetot.

Le dossier sur la réfection des vitraux est accepté, et nous attendons l'arrivée des subventions pour mettre à l'oeuvre le maître verrier. Nous espérons une inauguration au printemps prochain.

Merci à tous ceux qui apportent une aide efficace à l'association, ouverte à tous les nouveaux amis qui seront accueillis avec joie.





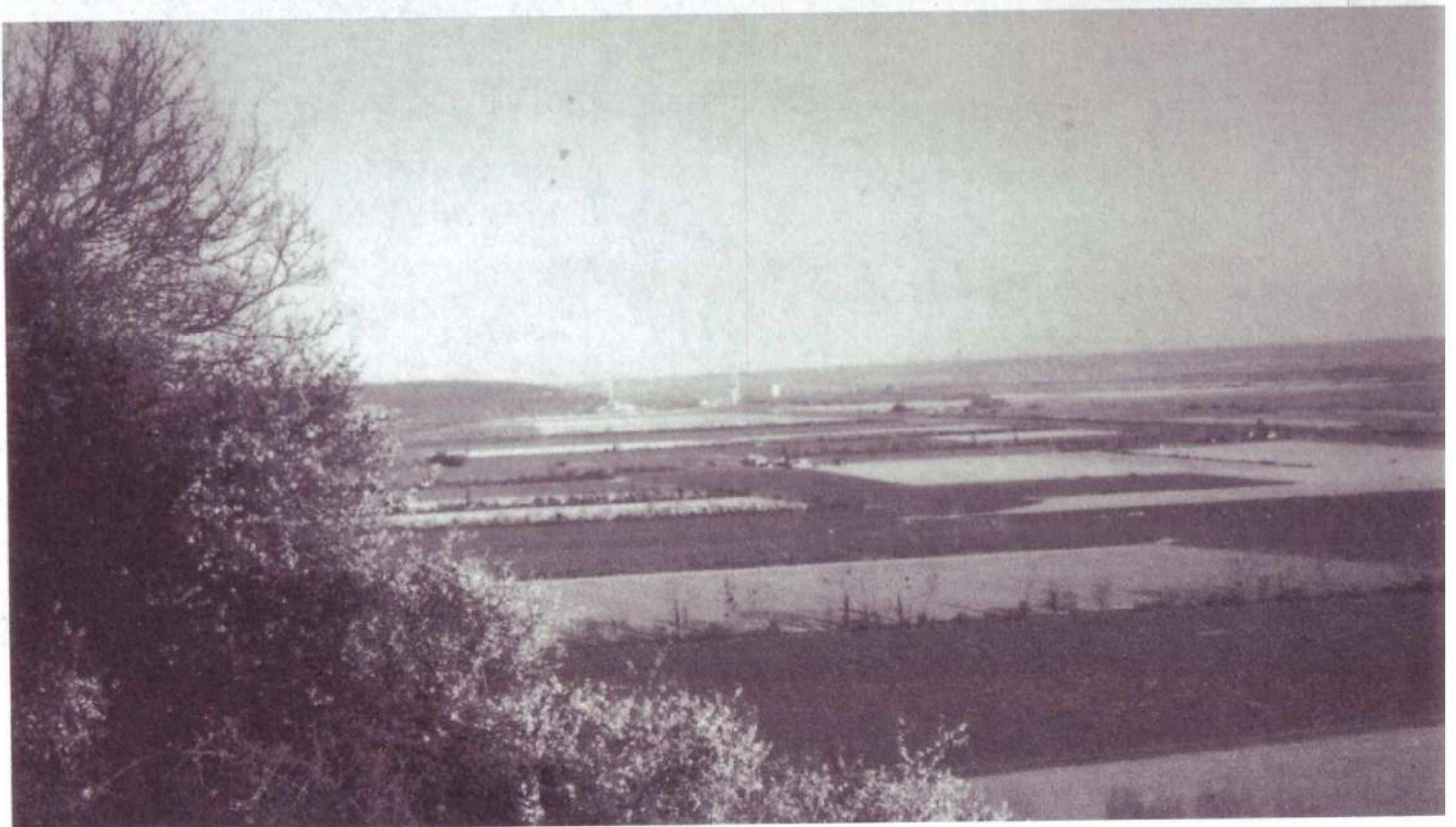
AIDMSE

**Association Intercommunale
pour la Défense des Marais des
Sources et de l'Environnement**

L'année qui se termine aura vu la création de la Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine. C'est une partie de notre demande initiale de "*coupure verte*" qui se trouve concrétisée. En créant notre association il y a 9 ans, nous avons été les premiers à lancer une réflexion sur le devenir et la sauvegarde de ce site remarquable.

Dans le cadre de notre action pour la protection des sources, nous avons participé à l'enquête publique sur le nouveau forage de Saint-Vigor (Syndicat d'eau de La Cerlangue). Le résultat est également encourageant puisque le périmètre de protection récemment adopté permet de préserver une vaste zone sensible.

"Les Herbages"



Dans un avenir proche, de nombreux changements risquent d'affecter nos marais et prairies humides. Comme par le passé, notre association restera vigilante dans toutes les instances. A cet égard, nous avons été désignés par M. le Préfet pour siéger dans le comité consultatif de la Réserve Naturelle.

Aussi, notre objectif pour l'année à venir s'inscrit dans la continuité : Sauvegarde des "**Herbages**" (nouvellement nommés "La Demi-Lune") et maintien de l'activité agricole, extension de la Réserve Naturelle jusqu'aux falaises, rééquilibrage de l'hydraulique sur le marais.

Notre Association est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent défendre ces objectifs.

Vue de Saint Vigor



AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DES ECOLES

Les activités de **COUTURE** et de **CONVERSATION ANGLAISE** se sont maintenues, et se poursuivent cette année à la nouvelle salle communale.

Les trois groupes de conversation anglaise, revigorés par de nouveaux membres, se réunissent :

- les lundis pour le groupe des « plutôt à l'aise »,
- les mardis pour le groupe des « presque à l'aise »,
- les jeudis matins pour le groupe des « seniors ».

Si vous voulez rejoindre ces activités, quelques places sont encore disponibles en particulier pour la couture !

L'après-midi **LOTO** s'est déroulé le dimanche 16 novembre 1997. Une partie a été réservée aux plus jeunes. Pour cette année, au moment où vous lirez ces lignes, le LOTO aura eu lieu le dimanche 15 novembre 1998.

La sortie à **LONDRES** le samedi 14 décembre 1997 (du vendredi soir au dimanche matin) a été une expérience pleine d'émotions pour quelques membres du groupe :

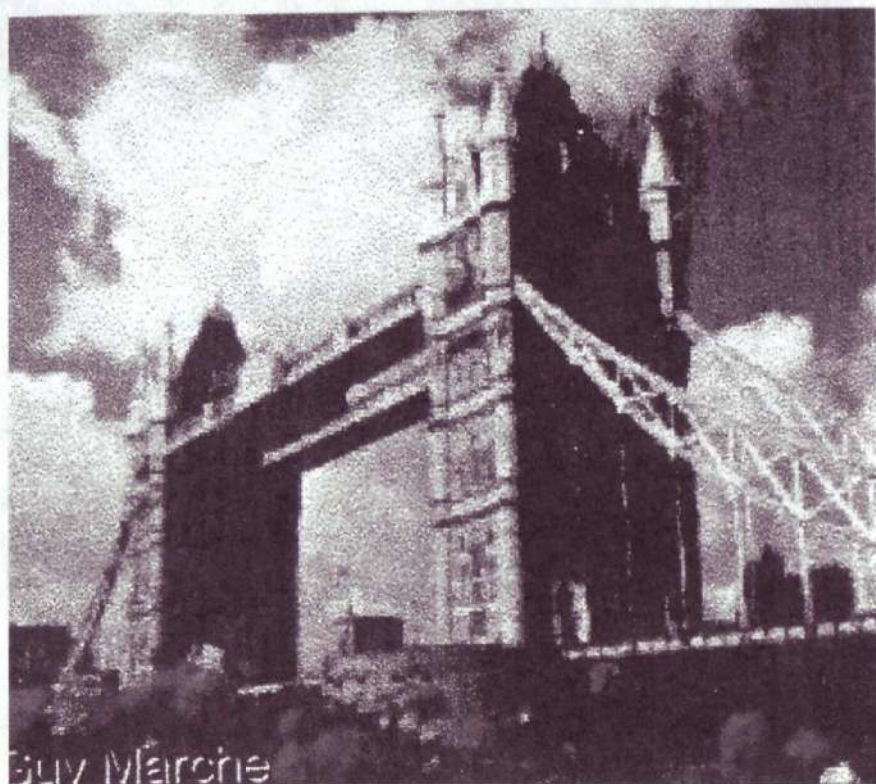
- * prendre le bateau,
- * arriver à s'endormir dans les cabines,
- * manger le petit-déjeuner anglais très tôt le matin,
- * visiter Londres sous le soleil en compagnie d'un guide captivant,
- * découvrir la foule (la cohue même), au risque de se perdre, et tenter de faire du shopping !

La **SOIREE TRADITIONNELLE** de l'Amicale du 28 mars 1998, était Bretonne cette année. Des membres des Bretons du Havre, très enthousiastes, ont joué et fait danser sur des airs traditionnels. Les galettes ont ajouté au dépaysement.

La **PROMENADE ANNUELLE** de l'Amicale a conduit une petite quarantaine de personnes sur les marais du Cotentin, dimanche 27 septembre 1998 :

- * d'abord, la promenade en bateau sur la Douve, rivière qui traverse l'une « des plus vastes zones d'intérêt écologique majeur en Europe » : les Marais de Carentan...
- * puis, le déjeuner ...
- * après, la visite du musée du vélo : à la découverte d'une centaine de machines s'est ajoutée (pour les plus téméraires) la tentative de chevauchée de quelques modèles aujourd'hui « hors circuit », comme le grand bi ou la draisienne...
- * ensuite, la visite d'un village des années 30 (miniature au 1/10ème) : nostalgie garantie pour les moins jeunes !...
- * enfin la collation soupatoire à Saint Vincent Cramesnil, terme d'une bonne journée !

Tower Bridge
(Angleterre)



ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CERLANGUE

Il y a 20 ans naissait à La Cerlangue le Club de Football. A l'occasion de cet anniversaire une rencontre amicale a eu lieu entre les anciens joueurs du club et l'équipe seniors engagée dans le championnat.

Ainsi le dimanche matin, tous ces passionnés du ballon rond, ont démontré lors d'un match d'une grande qualité, qu'ils avaient gardé une excellente condition physique.

A l'issue d'un score serré, tout le monde s'est retrouvé autour de la table pour le pot de l'amitié. Les joueurs et dirigeants ont eu le plaisir de remettre un trophée pour les 20 ans de participation en temps que joueur et dirigeant au sein du club, à M. Roger COTARD, et des fleurs à son épouse.



Le club de Football remercie M. Eric LECLERC, assureur AXA Conseil, pour le jeu de maillots qu'il nous a offert, et que les joueurs ont revêtus pour l'occasion, lors de cette mémorable journée du 20^{ème} anniversaire de L'Association Sportive.

L'A.S. a fêté son 20^e anniversaire



L'équipe seniors

En Haut :

Y. Courseaux(joueur dirigeant) ,Th.Ouf (gardien), Ch.Dial, F. Rolland, S. Madelaine.
D. Plaisant, R. Collard (président), J. Ameline, E. Leclerc (dirigeant)

Monsieur Eric LECLERC (généreux donateur)

Accroupis :

G.Vastine, C Le Hir, F.Foubert, S. Couchaux, J.M L'Antoine, V. Mascot, M. Dehais,
C. Hoffecard (capitaine), G. Craquelin, R. Cotard,

L'équipe de La Cerlangue se compose de 23 joueurs. Elle évolue dans le championnat en 4^{ème} série dans le groupe C.

Les matches joués à domicile ont lieu le dimanche matin à 10 heures. L'entraînement a toujours lieu le mardi soir à partir de 18 heures sur le terrain de La Cerlangue ou à la salle du SIVOM à St Romain.

Une soirée a eu lieu le 21 mars, une seconde au mois de novembre. Ces soirées permettent aux joueurs et à leur famille de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, et avec les bénéfices d'acquérir du matériel : ballons, plâtre pour le traçage du terrain, engagement dans les tournois, etc...

Nous espérons une extension de nos locaux, car les jours de matches les deux équipes sont à l'étroit dans nos vestiaires, étant donné que le matériel y est entreposé faute de place ailleurs.



La composition du bureau a été légèrement modifiée cette année, elle se compose des joueurs dirigeants suivants :

Président	: René COLLARD
Vice- Président	: Gérard CRAQUELIN
Secrétaire	: Yannick COURSEAUX
Secrétaire adjoint	: Christian LE HIR
Trésorier	: Michel DEHAIS
Trésorier adjoint	: Cyrille HOFFECARD

Pour les membres du bureau, nous avons accueilli parmi nous, deux jeunes joueurs, la liste des membres est la suivante :

Jean Marc L'ANTOINE
Thierry OUF
Jacques AMELINE
Fabien ROLLAND
Steeve COUCHAUX

Les joueurs et les dirigeants du club, félicitent les parents pour les naissances de :

<i>Erwan L'ANTOINE</i>	<i>né le 11 mai</i>	<i>1998</i>
<i>Morgane COLLARD</i>	<i>née le 8 juin</i>	<i>1998</i>
<i>Corentin AMELINE</i>	<i>né le 27 juin</i>	<i>1998</i>
<i>Aurélien OUF</i>	<i>né le 1^{er} juillet</i>	<i>1998</i>

FOOT... FOOT...FOOT

L'école de FOOT de Tancarville prépare la relève !

Mickaël COTE sélectionné pour un stage de perfectionnement.



Une belle satisfaction pour les responsables du club

Le Courrier Cauchois du 18/2/98

" Avec l'arrivée de jeunes de La Cerlangue, en plein accord avec les instances dirigeantes du football local, le Tancarville Athlétic Club a réussi à constituer une équipe rassemblant des jeunes de moins de 13 ans, sources de grandes satisfactions. En effet, le cerlanguais Mickaël COTE, 1 m81 pour 64 kg qui est gardien de but, a obtenu sa sélection pour un stage technique de perfectionnement à Yerville".

SOMMAIRE

Informations utiles	P 02
Les finances	P 04
Evolution de nos déchets	P 06
Communautés de communes	P 10
Syndicat d'Eau	P 12
Association gérontologique	P 14
PAC Eureka	P 16
A propos des écoles	P 17
Voyage des Anciens	P 23
Centre de loisirs	P 26
Etat Civil	P 30
Histoires des écoles (6)	P 32
La Vie Associative	P 36
Club de danse	P 37
La Boule Cerlanguaise	P 38
Loisirs Peinture	P 40
Le Club de Judo	P 42
Gymnastique Féminine	P 46
Club des Aînés	P 48
Les Amis de l'Eglise de St Jean d'Abbetot	P 50
Défense Sources et Marais	P 52
Amicale des Anciennes et Anciens Elèves	P 54
Association Sportive (Foot)	P 56

RENDEZ-VOUS
EN L'AN 2000



Tirage en 450 exemplaires

Responsable de la publication : Mme Nadine COTE

Equipe de rédaction :

Mme Nadine COTE

M. Michel AUVRAY

Mmes L'HERYENAT, TESSONT

Les Associations

Le secrétariat mairie.

Photos : Courrier Cauchois, La Presse Havraise.

Les Associations, M. ISAAC.

Impression : Imprimerie **GERPIC - ST ROMAIN**